



— Unité de soins
Baudelaire

BROCHURE D'ACCUEIL

Intercommunale Gabrielle Passelecq
www.gabriellepasselecq.be



Présentation de l'Unité	3
1. Unité de réhabilitation Baudelaire	3
2. Equipe pluridisciplinaire	3
3. Organisation	4
a. Offre de soins:	4
b. La durée minimum de séjour :	5
c. Critères d'inclusion et d'exclusion:	5

Présentation de l'Unité

1. Unité de réhabilitation Baudelaire

L'Unité Baudelaire propose un accompagnement vers le rétablissement, l'autonomisation et la réinsertion dans la société pour des patientes sous le statut de l'internement.

La prise en charge est individualisée. Les journées sont rythmées par la participation à des activités de la vie journalière et des activités thérapeutiques. Un accompagnement actif vers l'extérieur est organisé afin de soutenir et de respecter le projet personnel.

Le travail thérapeutique est réalisé par une équipe pluridisciplinaire sur base de concertations centrées sur l'observation de la patiente.

La durée de prise en charge varie de 3 mois à 1 an une fois la libération à l'essai obtenue, ce délai est éventuellement renouvelable une fois pour les situations complexes.

2. Equipe pluridisciplinaire

L'équipe soignante se compose de :

- Un médecin responsable des soins : Dr Lantin Clémentine,
- Une infirmière en cheffe : Madame Ruisseaux Clémence,
- Un infirmier chef adjoint,
- Une assistante sociale,
- Une ergothérapeute,
- Trois psychologues,
- Deux éducateurs,
- Une kinésithérapeute,
- Une pair-aidante,
- Une équipe nursing composée d'infirmiers, d'une accompagnatrice en psychiatrie et de deux aides-soignantes.

3. Organisation

a. Offre de soins:

- L'Unité de soins Baudelaire est une unité de **22 lits** qui propose aux patientes sous mesure d'internement en placement et/ou libérées à l'essai, ou en voie de libération à l'essai, un travail d'accompagnement vers le rétablissement, l'autonomisation et la réinsertion dans la société. Ces patientes peuvent être issues, d'une Unité de Psychiatrie Sécurisée (UPS) comme Claudel, de l'annexe psychiatrique d'une prison ou encore d'autres structures d'accueil intervenant dans le cadre du Trajet de Soins Internés (TSI).

Modalités de prise en charge:

Prise en charge et outil ELADEB

La mission personnelle de l'équipe « Baudelaire » consiste à accompagner la patiente dans la réalisation de son projet de réhabilitation. Pratiquement, au plus proche de son admission, il est attribué à la patiente un groupe de soignants de référence constitué d'un infirmier, d'une assistante sociale, d'un psychologue, d'un collègue paramédical et du psychiatre. Une période de trois mois permet à l'équipe de tisser les premiers liens avec la patiente et d'entamer une réflexion autour d'un projet cohérent.

Au terme de cette période d'observation, un premier bilan, établi à l'aide de l'outil ELADEB¹, permet de mettre en évidence les compétences à améliorer. L'équipe soignante base son travail sur la corrélation entre les résultats obtenus et les échanges avec la patiente. Une fois les points d'amélioration désignés, elle élabore, conjointement avec la patiente, des objectifs auxquels elle associe des activités. Une attention particulière est accordée au choix d'ateliers individualisés ayant une visée de réhabilitation. Il est, en effet, important que la patiente reste au centre de la démarche thérapeutique.

Un bilan est effectué deux fois par an (sauf changement) avec les soignants de référence. Il permet d'évaluer les objectifs définis.

En outre, l'ensemble de la réflexion thérapeutique s'articule autour du projet de la patiente. Il s'agit d'un projet personnel, pour la patiente, construit en équipe. Les intervenants associés autour d'une patiente l'aident dans l'évolution de sa situation personnelle.

Il s'agit donc d'un processus par lequel l'équipe travaille à évaluer les compétences (les points d'appuis), les vulnérabilités (les points d'améliorations) et les besoins de la personne.

¹ Echelle lausannoise d'auto-évaluation des difficultés et des besoins

Il contribue également à élaborer des intentions de travail pour parvenir à définir des objectifs. Ce plan favorise tant une responsabilisation de la personne concernée (la patiente) que des intervenants (les soignants).

Enfin, il soutient la coordination du travail au sein des membres de l'équipe.

b. La durée minimum de séjour :

Pour évaluer le fonctionnement d'une patiente et co-construire un projet sur mesure, il est nécessaire qu'une période d'observation minimale soit déterminée.

Lorsque la libération à l'essai est obtenue, un trimestre est la durée minimale requise pour un séjour au sein du pavillon Baudelaire afin de :

- Permettre de réactiver les différents droits sociaux,
- Rechercher un lieu de vie adéquat (logement, structure de soins...),
- Activer le réseau (équipe mobile, aide-ménagère, infirmier à domicile, proches...),
- Mettre en place un traitement médicamenteux compatible avec son projet de vie.
- ...

c. Critères d'inclusion et d'exclusion:

Inclusion:

- Patientes libérées à l'essai,
- Patientes internées placées,
- Unité exclusivement réservée à une patientèle féminine présentant une pathologie psychiatrique et ayant commis un fait infractionnel envers autrui,
- Patientes qui s'inscrivent dans un fonctionnement communautaire et qui présentent un risque faible ou modéré de récurrence et de passage à l'acte violent.

Exclusion:

- High risk (haut risque de récurrence violente),
- Retard mental sévère (QI < 35),
- Consommation active de produits (alcool, substances illicites, abus de médicaments).